



DÉCLARATION FNEC-FP-FO ACADÉMIE DE DIJON
**CAPA des Enseignants du Second Degré, des professeurs
de l'ENSAM, des Conseillers Principaux d'Éducation,
des Psychologues de l'Éducation Nationale**

Vendredi 17 mai 2024

DECLARATION DES ELUS FNEC-FP FO
CAPA DES CONGES FORMATION

M. le Recteur,

Trois points d'actualité dans l'Education Nationale retiennent notre attention aujourd'hui, trois points qui ont des impacts importants sur nos conditions de travail et nos carrières : les 700 millions repris au budget de l'Education Nationale, les annonces du Ministre Guérini sur la Fonction Publique en général, et les décrets du 17 mars 2024 organisant les mesures dites du « choc des savoirs ».

Sur les 700 millions que l'Education Nationale « doit » rendre, 2,6 millions sont repris dans notre académie : L'un des gisements faciles a tout de suite été envisagé : les HSE ont disparu pendant 48h. Devant le tollé qui s'est ensuivi, le gouvernement a dû les rétablir jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mais en septembre ? Et au-delà de ce gisement, où ces 2,6 millions vont-ils être repris ? Que restera-t-il des enveloppes d'ajustement du mois de juin ? Les DHG vont-elles être rabotées d'ici la rentrée, y aura-t-il encore quelque chose dans le danois au 1^{er} septembre ? Comment seront rémunérés les missions particulières, les projets, et tout ce qui dépendait des HSE ? Quid des contractuels de notre académie, à qui vous demandez d'attendre le 1^{er} septembre pour savoir s'ils seront repris ? Quel mépris pour le travail des enseignants ! Nous demandons que leurs contrats soient signés avant les grandes vacances.

Sur le statut des fonctionnaires, des attaques sont portées de tous les côtés :

1°)- Le gvt veut supprimer les catégories A, B, C mettre en place des « **filières métiers** » et le **salaire au mérite**. C'est remettre en cause la progression des salaires à l'ancienneté et la garantie d'un déroulement de carrière. C'est soumettre l'ensemble des fonctionnaires à l'appréciation subjective de l'autorité hiérarchique, donc à la pression de l'arbitraire ! Le gvt veut aussi faciliter les **licenciements** pour insuffisance professionnelle. **Pour FO**, le statut général de la fonction publique est le seul statut permettant de servir l'usager de manière égalitaire en garantissant la cohésion sociale. FO revendique des mesures d'urgences et immédiates de revalorisation du point d'indice ainsi que son indexation sur l'inflation.

2°)- Le ministère de l'Education Nationale cherche à recruter des professeurs des écoles pour renforcer les cohortes de profs de Français et de Maths nécessaires à la mise en place de ses

groupes de niveaux en collège. Le gouvernement privilégie le recours aux enseignants du 1^{er} degré, appelle les retraités à revenir et mise sur les contractuels, plutôt que d'embaucher des fonctionnaires. Il s'agit d'abattre les limites entre les corps et les statuts.

3°)- Refonte des concours de recrutement : S'il prévoit de placer le concours à Bac+3, le projet maintient la « masterisation » de la formation des enseignants, avec des lauréats de concours non fonctionnaires, et indemnisés à 900 € par mois ! Et les épreuves des CAPES et concours assimilés conserveraient un format où la priorité est donnée à des attentes non disciplinaires.

La FNEC FP-**FO** revendique l'ouverture de négociations sur les revendications : Abandon de la masterisation, Recrutement par concours après Licence (ou master 1 pour l'agrégation) avec une véritable formation professionnelle rémunérée sous statut de fonctionnaire à plein temps. A l'heure où les résultats d'admissibilité aux concours sont désastreux, il est urgent de revaloriser le métier.

Sur le choc des savoirs, FO s'oppose à cette réforme qui remet en cause l'égalité des élèves à l'école, stigmatise les élèves en fonction de leur niveau, dégrade tous les emplois du temps et la structure de la classe, détourne les moyens d'autres dispositifs (dédouplements, options, LV, projets), et met une barrière à l'entrée du lycée en conditionnant l'accès à la 2^{de} par l'obtention du DNB. Partout, les collègues s'organisent pour exprimer leur opposition à cette réforme, et leur refus de prendre part à sa mise en place, de quelque façon que ce soit (refus de définir les groupes, refus de prendre la charge de PP en 6^e et 5^e, etc). Personne ne veut de cette énième réforme qui porte l'estocade au collège. **FO revendique l'abrogation des décrets du 17 mars 2024.**

En ce qui concerne l'ordre du jour, il appelle plusieurs remarques :

- Le contingent des certifiés est un peu en baisse, et le nombre de demandes monte légèrement.
- Les enseignants de Lettres et d'Anglais nous semblent cette année encore particulièrement nombreux à demander un congé formation ; mais les maths et l'espagnol ne sont pas en reste.
- Nous demandons à ce que, comme l'année dernière, la partie non attribuée des contingents réservés aux PLP, CPE, PEPS et Psy-EN soit basculée sur les Certifiés.
- La circulaire n'est pas plus claire que l'an passé sur l'importance accordée au critère de la consécuité des demandes. En toute rigueur, rien ne permet de l'exiger ou de remettre les compteurs à zéro à chaque rupture dans la série des demandes. Nous demandons que seul le nombre total de demandes soit pris en compte, consécutives ou pas.
- Enfin si nous avons été satisfaits l'année précédente du classement des demandes par ancienneté de service, l'actuel classement par ordre alphabétique nous a surpris et ne saurait être satisfaisant.

Nous terminons notre déclaration avec deux questions :

- l'une, que nous avons posée par courrier il y a quelques jours, concernant les **convocations** multiples aux examens **et les délais de correction** raccourcis : avez-vous des éléments de réponse ?
- l'autre, concernant la mise en place du **dispositif Phare** contre le harcèlement. Il nous a été rapporté qu'il faudrait dès la rentrée s'auto-former par M@gistère, et participer massivement au dispositif, qui serait pourtant rémunéré au maximum à hauteur d'une IMP annuelle pour l'ensemble des participants. Est-ce là ce qu'on appelle une priorité nationale ?